

Afin d'améliorer sa politique de communication, la Commission européenne lance une banque de programmes radiophoniques multilingues consacrés aux affaires européennes.

Partant du double constat selon lequel les citoyens européens sont mal informés sur les questions européennes et que les médias audiovisuels nationaux réservent à celles-ci à peine 10 % du temps d'antenne consacré à l'actualité nationale, la Commission européenne veut encourager la constitution de réseaux audiovisuels européens.

Annoncé officiellement le 26 février 2008, le projet Euranet résulte d'un appel d'offres lancé en juillet 2007 par la Commission européenne, auquel a concouru avec succès un groupement de seize radios publiques et privées originaires de treize pays de l'Union européenne, mené par les radios publiques allemande et française, la Deutsche Welle et RFI (Radio France internationale). Il s'agit de contribuer à une meilleure diffusion de l'information auprès des citoyens européens sur les sujets débattus au sein de l'Union. Lancé le 1^{er} avril 2008, Euranet s'inscrit dans la nouvelle stratégie de communication de la Commission européenne lancée par la commissaire Margot Wallström en 2005, à la suite notamment du rejet de la Constitution européenne par les Français et par les Hollandais.

L'administration et le financement du réseau reviennent à RFI ; la ligne éditoriale, quant à elle, est confiée à Deutsche Welle. Diffusés en dix langues (allemand, anglais, bulgare, français, espagnol, grec, hongrois, polonais, portugais, roumain), puis dans les 23 langues officielles de l'Union européenne au cours des cinq prochaines années, des journaux, des interviews, des magazines, des débats ou des événements en direct traitant exclusivement des questions européennes (« *L'Europe en bref* », « *L'Europe en perspective* », « *L'Europe en détails* », « *L'Europe Live* »...) représentant entre 30 à 60 minutes de programmation quotidienne sont produits et diffusés par les radios nationales ou régionales partenaires. En France, RFI produira annuellement 360 heures de programmes consacrés à l'Europe et en programmera deux fois plus, en provenance de ses partenaires d'Euranet. Néanmoins, l'objectif d'une meilleure diffusion des informations européennes est d'emblée limité en France où RFI n'est reçu en mode hertzien qu'à Paris, et ou dominant par ailleurs les grandes radios, RTL, France Inter et Europe 1. Les deux tranches horaires d'une durée de 30 minutes, à 7h30 et à 18 heures, s'adressent donc exclusivement à des auditeurs déjà bien informés. Comme le développement du réseau se fera en priorité sur le critère linguistique, seul l'avènement de la radio numérique permettra l'extension de sa zone de réception dans l'Hexagone.

Doté d'un budget annuel de 5,8 millions d'euros alloué par la Commission pour une durée de cinq ans, Euranet s'adresse à un public potentiel de 12 à 19 millions d'Européens auxquels s'ajoutent 30 millions d'auditeurs hors Europe. Euranet disposera d'un portail Internet en juillet 2008 offrant des services de radio à la demande et du *podcasting*. Ouvert à toutes les radios européennes, le réseau radiophonique Euranet a pour vocation de rassembler à terme les 27 pays de l'Union européenne, lesquels intégreront dans la programmation de leurs radios des émissions d'information dédiées à l'Europe, visant alors une

audience de plus de 50 millions de citoyens européens.

D'autres mesures sont annoncées afin de donner aux citoyens les moyens de s'informer sur l'Europe, notamment la création d'un réseau de chaînes de télévision, le doublement de la capacité de diffusion de la chaîne communautaire par satellite, EbS (Europe by Satellite). En outre, forte du succès de son site sur YouTube comptant plus de 10 millions de visites depuis son lancement fin juin 2007 (voir le n° 4 de *La revue européenne des médias*, automne 2007), la Commission fournira également gratuitement un plus grand nombre de vidéos consacrées à la politique communautaire.

Sources :

- « Europe on the air : a network of European radio stations is launched », Commission press release, EurActiv.com, 26 february 2008.
- « Commission launches European Radio Network », EurActiv.com, 29 february 2008.
- « Bruxelles finance des programmes radio sur l'Europe dans l'EU », Didier Si Ammour, cbnews.com, 27 février 2008.
- « L'Europe par les ondes », Martine Delahaye, *Le Monde*, cahier TV&Radio, 9-10 mars 2008.
- « Mes chers euroditeurs... », Anne-Marie Gustave, *L'Express*, 23 avril 2008.
- « La Commission européenne s'efforce d'améliorer sa communication dans les médias audiovisuels », IP/08/640, Bruxelles, ec.europa.eu/dgs/communication, 24 avril 2008.